

Les manuels scolaires de géographie en Belgique francophone

Bernadette Mérenne-Schoumaker

Résumé

L'article tente de dresser un bilan de l'évolution du statut et du contenu des manuels scolaires de géographie en Belgique francophone. À cette fin, il analyse successivement trois périodes : avant la rénovation de l'enseignement, les années 1980-1990 et celle d'aujourd'hui. A travers les changements, tout confirme les liens étroits entre la finalité de l'enseignement et le rôle dévolu aux manuels.

Abstract

This article tries to evaluate the evolution of both the status and the content of geography's textbooks in the French part of Belgium. With this aim in view, three periods are analysed : before the renovation of the teaching, the years 1980-1990 and today. Through the mutations, narrows links are confirmed between the teaching's aims and the role devoted to the textbooks.

Citer ce document / Cite this document :

Mérenne-Schoumaker Bernadette. Les manuels scolaires de géographie en Belgique francophone. In: Travaux de l'Institut Géographique de Reims, vol. 28, n°109-110, 2002. Les manuels scolaires de géographie et la géographie des manuels. pp. 83-91;

http://www.persee.fr/doc/tigr_0048-7163_2002_num_28_109_1436

Document généré le 15/05/2017

LES MANUELS SCOLAIRES DE
GEOGRAPHIE
EN BELGIQUE
FRANCOPHONE

Bernadette
MERENNE-
SCHOUMAKER

Professeur ordinaire à
l'Université de Liège
Titulaire de la Didactique de la
Géographie
B.Merenne@ulg.ac.be

Mots-clés : Manuels - Enseignement de la géographie - Belgique francophone.

Résumé - L'article tente de dresser un bilan de l'évolution du statut et du contenu des manuels scolaires de géographie en Belgique francophone. À cette fin, il analyse successivement trois périodes : avant la rénovation de l'enseignement, les années 1980-1990 et celle d'aujourd'hui. À travers les changements, tout confirme les liens étroits entre la finalité de l'enseignement et le rôle dévolu aux manuels.

Key-words : Textbooks, Geography teaching, French speaking Belgium.

Abstract - This article tries to evaluate the evolution of both the status and the content of geography's textbooks in the French part of Belgium. With this aim in view, three periods are analysed : before the renovation of the teaching, the years 1980-1990 and today. Through the mutations, narrows links are confirmed between the teaching's aims and the role devoted to the textbooks.

Depuis la rénovation de l'enseignement secondaire introduite en 1969 dans l'enseignement de l'Etat et dans l'enseignement communal, et en 1972 dans l'enseignement catholique, les manuels scolaires de géographie ont progressivement disparu à l'exception de quelques nouveaux ouvrages réintroduits à partir des années 80 dans l'enseignement catholique.

Cette situation originale de la Belgique francophone suscite sans conteste quelques questions auxquelles nous allons tenter de répondre et ce, d'autant plus, qu'un retour des manuels semble se profiler à la faveur de la mise en œuvre d'une nouvelle réforme articulée autour des compétences.

1. Quels manuels avant la rénovation de l'enseignement ? Comment étaient-ils utilisés ?

Les manuels de géographie édités après la seconde guerre mondiale émanaient principalement de deux maisons d'édition : Wesmael - Charlier et La Procure. Ils étaient focalisés essentiellement sur les savoirs, par ailleurs régis par des programmes organisant les connaissances année par année.

Comme ces programmes différaient peu entre les réseaux d'enseignement (l'enseignement de l'Etat, l'enseignement organisé par les provinces et les communes et l'enseignement catholique) et entre les deux grandes orientations de l'enseignement général (les humanités classiques et les humanités modernes), le nombre d'ouvrages ne dépassait guère la douzaine pour la collection Wesmael-Charlier utilisée dans tous les réseaux et n'excédait pas six pour La Procure, essentiellement en usage dans l'enseignement catholique.

A cette époque, le manuel constituait souvent le support de la leçon : le professeur y recourait beaucoup et c'était généralement la seule trace du cours. Chaque manuel suivait scrupuleusement le programme, était découpé en chapitres correspondant aux différentes leçons et rassemblait l'essentiel de la matière à enseigner et à connaître pour les examens. Le manuel étant relativement complet et bien illustré, il suffisait aux professeurs d'y ajouter quelques documents de motivation et d'actualité.

2. Pourquoi la rénovation de l'enseignement a-t-elle provoqué la disparition des manuels classiques ?

Malgré quelques tentatives au début de l'enseignement rénové lancées, notamment, par la maison Erasme (des manuels accompagnés par des livres d'exercices ou "structures de travail") et par Sciences et Lettres (deux livres pour le premier cycle), les manuels disparurent progressivement et ce pour quatre raisons principales.

1.1. Changement des finalités de l'enseignement.

Alors que traditionnellement, la mission de l'enseignement était de faire acquérir des connaissances, l'objectif premier de l'enseignement rénové est de former les élèves, de leur "apprendre à apprendre". L'accent n'est donc plus mis en premier lieu sur les savoirs mais sur les savoir-faire et savoir - être, sur les apprentissages. Cela implique des cheminements plus divers en fonction des groupes - classes et une souplesse beaucoup plus grande au niveau des programmes dont l'essentiel se trouve à présent dans les objectifs. Or les manuels classiques, axés essentiellement sur les contenus et relativement rigides, n'autorisaient guère cette pédagogie nouvelle.

1.2. Eclatement des programmes.

Avec la rénovation de l'enseignement, les programmes de géographie des deux principaux réseaux d'enseignement vont largement se différencier, principalement en raison du nouveau statut de la géographie dans l'enseignement catholique. Celle-ci n'y apparaît plus comme discipline à part entière qu'en 3^{ème} et 4^{ème} années, étant intégrée dans un cours d'étude du milieu (histoire, économie, sociologie) dans le premier cycle et dans un cours de formation géographique et sociale dans le troisième cycle. En outre, dans l'enseignement de l'Etat (qui sera transféré en deux phases - 1980 et 1988-1989 - à la Communauté Française suite à deux révisions de la Constitution belge), la matière géographique éclate dans de nombreux programmes (pas moins de 32 en 1992) aux contenus et objectifs plus ou moins spécifiques en fonction des options offertes aux élèves. Comment pouvait-il dès lors être possible d'avoir des manuels répondant à tous ces choix ?

1.3. Importance du milieu et de l'actualité.

L'enseignement rénové, en centrant l'apprentissage sur l'apprenant, a, sans conteste, privilégié deux voies : l'étude du milieu et l'actualité. La première est principalement manifeste dans le premier cycle où le cours de géographie part toujours du milieu spécifique des élèves, lieu par excellence du vécu et des références mais également lieu d'apprentissage concret des dimensions spatio-temporelles et socio-économiques de notre environnement. L'étude du milieu ou tout au moins d'une situation - problème inscrit dans le milieu des élèves, était aussi préconisée dans le 3^e cycle de l'enseignement de

la Communauté Française où la géographie générale était introduite par un cas pris dans l'environnement des élèves.

Par ailleurs, le souci de l'actualité a toujours été très présent dans l'enseignement rénové dont un des objectifs est de préparer l'élève à s'intégrer dans le monde. La géographie a généralement répondu à cette attente et l'actualité est, pour beaucoup de professeurs, un facteur de motivation et de reconnaissance sociale de la discipline.

Les milieux étant divers et l'actualité imprévisible, comment, de nouveau, intégrer ces dimensions dans un manuel ?

1.4. Exiguïté du marché.

La Belgique francophone ne compte qu'un peu plus de 4,2 millions d'habitants, soit moins de la moitié de l'agglomération parisienne. C'était traditionnellement un marché très étroit pour les maisons d'édition et ce marché en éclatant par réseau et par option, s'est finalement réduit à très peu de choses et ce, d'autant plus, qu'étaient développés un peu partout les prêts de livres et que se multipliaient les photocopieuses. Il n'y avait donc plus de marché pour les manuels de géographie et les maisons d'édition limitèrent leur production à des atlas.

3. Quelle situation dans les années 1980-1990 ?

En fait, à partir de la mi-1980, on a vu réapparaître quelques manuels émanant des deux grandes maisons traditionnelles : De Boeck-Wesmael qui a repris les activités de Wesmael-Charlier et Erasme qui a fusionné ses activités avec celles de La Procure.

Les manuels édités depuis cette date diffèrent à plusieurs titres des manuels classiques :

- ils ne concernent que certains programmes ou parties du programme de l'enseignement catholique : l'étude du milieu ou plutôt de milieux de vie spécifiques comme certains villages ou villes étudiés dans le premier cycle, l'étude de quelques pays proposés pour la 3^e année ou le 3^e cycle et la géographie physique (programme de 4^e). Il n'y a donc pas de véritable manuel pour l'enseignement de la Communauté Française mais des ouvrages qui semblent correspondre soit à des sujets soit plus "stables" (la géographie physique), soit posant des problèmes de documentation (les milieux de vie ou certains pays) ;
- chacun ne couvre généralement qu'un sujet, ce qui permet au professeur de choisir les cas étudiés ;

- les ouvrages se présentent davantage comme des dossiers que comme des manuels : ils sont constitués de documents, exercices, lexique, liste d'objectifs, méthodes et sont presque toujours accompagnés de notes pédagogiques pour l'enseignant.

Ces nouveaux manuels s'inscrivent bien dans la nouvelle pédagogie, beaucoup plus centrée sur les apprentissages proposés aux élèves. Véritables cahiers pour les élèves, ils constituent de bons supports pour les enseignants qui conservent une très grande liberté à la fois quant au choix des sujets ou dans leur pratique et peuvent sélectionner les documents ou exercices qu'ils souhaitent.

De tels manuels ne diffèrent dès lors guère de dossiers tels ceux édités par la FEGEPRO (Fédération des Professeurs de Géographie francophone) à la fois dans sa revue GEO (voir relevé en annexe 1), dans ses Feuilles d'Information ou dans le cadre de collaborations avec différents organismes (Bureau de Presse et d'Information de l'Union Européenne, différents Ministères, Sociétés énergétiques...), par le CAF (Centre d'Autoformation et de Formation continuée) de la Communauté française ou le CTF (Centre Technique de Frameries) dépendant aussi de la Communauté française.

Toutefois, cette production est au total très limitée, ce qui complique la tâche des enseignants et surtout des plus jeunes. En effet, chaque professeur doit non seulement organiser et gérer les apprentissages en classe mais encore sélectionner la matière à enseigner, rechercher les documents adéquats, rédiger des notes de cours, les mettre en forme, les reproduire. C'est un exercice certes stimulant, créatif, faisant du professeur un véritable artisan, mais bien difficile et parfois épuisant si l'on veut rester à jour ! De plus, un professeur seul peut rarement exceller en tout quand on connaît la complexité et la diversité des problèmes abordés. Aussi faut-il bien admettre que les bons cours sont rares et que la plupart des documents distribués aux élèves ne sont que de savants montages d'extraits de manuels étrangers (surtout français), de livres scientifiques, de cours universitaires ou encore de dossiers existants. En outre, la plupart des cours se présentent davantage comme une juxtaposition de thèmes que comme un réel apprentissage structuré.

Une telle situation a certainement fragilisé la discipline qui est perçue de plus en plus comme une science "molle" aux contenus très flous et sans cohérence intrinsèque.

4. Un retour des manuels en lien direct avec les compétences ?

Depuis le décret du 24 juillet 1997 sur les "missions" de l'école, une nouvelle réforme touche l'enseignement francophone obligatoire. Celui-ci est à présent organisé en deux temps : un premier

temps commun à tous les élèves durant huit ans (les six années de l'enseignement fondamental et les deux premières années du secondaire, soit de 6 à 14 ans) et un deuxième temps qui s'étale sur quatre ans et qui divise les élèves (ayant de 14 à 18 ans) en deux orientations, d'une part, les humanités générales et technologiques et d'autre part, les humanités professionnelles et techniques. Le premier temps s'articule autour de "socles de compétences", c'est-à-dire un référentiel présentant de manière structurée les compétences de base à exercer jusqu'au terme des huit premières années et celles qui sont à maîtriser à la fin de chacune des quatre étapes (tous les deux ans) parce qu'elles sont considérées comme nécessaires à l'insertion sociale et à la poursuite des études. Quant au deuxième temps, il se structure autour de "compétences terminales", c'est-à-dire un autre référentiel présentant de manière structurée les compétences dont la maîtrise est attendue en fin de secondaire, référentiel différent selon les deux grandes orientations de l'enseignement.

Dans le cadre de cette réforme, les groupes mis en place par la Communauté française en vue de la rédaction des socles de compétence et surtout des compétences terminales en géographie ont cherché généralement à recentrer la géographie autour de thèmes clés, autour de concepts forts, d'une nouvelle finalité, à savoir : "rendre intelligibles les territoires proches comme plus lointains afin de permettre à l'élève de se situer par rapport aux enjeux spatiaux et sociaux et d'acquérir savoirs, savoir-faire et attitudes afin d'agir de manière responsable individuellement et collectivement". Il en résulte une plus grande sélectivité des savoirs, des références spatiales et des outils à maîtriser, un allègement des programmes (surtout dans l'enseignement de la Communauté qui était traditionnellement plus axé sur les contenus que l'enseignement catholique) et ce, dans le but de faciliter un apprentissage plus en profondeur.

Les socles de compétence comme les compétences terminales étant communs à tous les réseaux d'enseignement (à travers cependant des programmes différents) et ces compétences impliquant tout autant des savoirs que des savoir-faire, de nouveaux manuels ou dossiers ont été mis en chantier. Si l'on en croit les premières réalisations, notamment des documents produits pour le premier degré du secondaire par le CAF ou le manuel publié fin 2000 par De Boeck - Wesmael ("Des savoirs pour comprendre les territoires-sociétés") et destiné au deuxième et au troisième degré, ces nouveaux manuels devraient différer des plus anciens puisque surtout focalisés sur les apprentissages (cas du premier degré) ou sur les savoirs fondamentaux (cas du manuel De Boeck - Wesmael). Par ailleurs, les ouvrages publiés par la FEGEPRO dans le cadre de son programme "Compétences 2001" (notamment les numéros de GEO 47, 48, 49 et 50 édités en 2000 et 2001) (voir annexe 1) s'inscrivent dans la

même problématique, le n°47 étant consacré à "Savoirs et outils pour rendre intelligibles les territoires d'ici et d'ailleurs. Référentiel conceptuel pour les enseignants". Les numéros suivants sont ou seront consacrés à des exemples de mises en œuvre : des pays, des régions, des espaces spécifiques (espaces frontaliers, espaces d'échanges, espaces touristiques) sans oublier les villes. Il existe aussi une volonté évidente de faire des manuels des référentiels permettant de donner une cohérence aux apprentissages, laissant aux autres outils (dossiers, CD-rom, informations obtenues sur Internet...) le rôle de fournisseurs d'informations, le tout devant faciliter l'autonomie des professeurs.

Notons que les productions du Laboratoire de Méthodologie des Sciences géographiques de l'Université de Liège (LMG) poursuivent des objectifs similaires en développant principalement deux axes : l'interdisciplinarité et les jeux et en privilégiant l'enseignement professionnel.

5. Quel bilan ?

Après avoir pratiquement disparu en géographie comme dans quelques autres disciplines, les manuels scolaires sont au cœur d'une nouvelle attente à la fois des enseignants, de nombreux responsables de l'éducation (ministre, pouvoirs organisateurs, inspecteurs...) et aussi des maisons d'édition...

Le changement du contexte institutionnel (fin du "rénové", définition des socles de compétence et des compétences terminales...) mais aussi le "ras-le-bol" de photocopies de médiocre qualité, de cours pas toujours bien structurés et bien présentés ne suscitant guère le plaisir d'apprendre ou encore les difficultés liées aux changements fréquents d'écoles et/ou de professeurs, ne sont certes pas étrangers à cette situation.

Toutefois, les manuels attendus diffèrent sensiblement de leurs prédécesseurs. On les veut souples laissant à l'enseignant le rôle principal et rendant les élèves davantage autonomes. On souhaite aussi qu'ils constituent de véritables référentiels où seraient rassemblés les concepts, les méthodes et les principes fondamentaux de la discipline et qu'ils deviennent ainsi de véritables "facilitateurs" d'apprentissages.

Les réalisations en cours répondent-elles à ces défis nouveaux ? Nul ne le sait encore. Ce qui nous semble essentiel est que ces nouveaux manuels apportent un souffle nouveau à l'enseignement de la géographie en donnant davantage de sens aux apprentissages et en renforçant l'utilité sociale comme la reconnaissance de la discipline.

Quelques références de base ou adresses.

- **Sur la réforme de l'enseignement francophone et les compétences**

Ministère de la Communauté française, *Socles de compétence. Enseignement fondamental et premier degré de l'enseignement secondaire*, Bruxelles, 1999.

Ministère de la Communauté française, *Compétences terminales et savoirs requis en géographie. Humanités générales et technologiques*. s.l. (Bruxelles), s.d. (1999).

MÉRENNE-SCHOUMAKER B., (1999) Compétences et savoirs terminaux en géographie. Réflexions et propositions, *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 43, n° 120, pp. 437-449.

- **Sur le retour des manuels scolaires en Belgique francophone**

CIFEN (Centre Interfacultaire de Formation des Enseignants) de l'Université de Liège, Actes de l'Université d'été le 20 août 1999, *Puzzle, Bulletin n° 7*, décembre 1999 (<http://www.ulg.ac.be/cifen>).

- **Sur les principaux organismes produisant des documents géographiques**

CAF (Centre d'Autoformation et de Formation continuée), La Neuville, 1, 4500 Tihange (Huy) (<http://www.restode.cfwb.be>).

FEGEPRO (Fédération des Professeurs de Géographie), Avenue du Sacré-Coeur, 67/1, 1090 Bruxelles (<http://www.beon.fe/fegepro>).

LMG (Laboratoire de Méthodologie des Sciences géographiques) de l'Université de Liège, Institut de Géographie, Sart Tilman, B11, 4000 Liège (<http://www.ulg.ac.be/geoeco/lmg>).

CTF (Centre Technique de Frameries), Route de Bavay, 2B, 7080 Frameries (<http://www.restode.cfwb.be>).

Annexe 1 : Numéros de la revue GEO de la Fegepro depuis 1991

1991	n° 29 n° 30	Les graphiques. Techniques de Construction. Méthodes d'analyse Les milieux froids des hautes latitudes
1992	n° 31 n° 32	Atlas de cartes muettes Quelques concepts économiques utiles aux géographes (Tome 1)
1993	n° 33 n° 34	Les milieux de montagne (1ère partie) Les milieux de montagne (2e partie)
1994	n° 35 n° 36	Le territoire urbain (1ère partie) Le territoire urbain (2e partie)
1995	n° 37 n° 38	Le territoire rural Le Rhin
1996	n° 39 n° 40	Le milieu littoral (1ère partie) Atlas de cartes muettes (2e éd.)
1997	n° 41 n° 42	Multi-Cité. Le jeu du développement urbain Le territoire rural (2e partie)
1998	n° 43 n° 44	Atlas des transports aériens Dictionnaire de termes géographiques à destination des élèves du premier degré de l'enseignement secondaire
1999	n° 45-46	Conceptions et notions économiques utiles aux géographes (Tome 2) : Le commerce international
2000	n° 47 n° 48	Compétences 2001. Savoirs et outils pour rendre intelligibles les territoires d'ici et d'ailleurs. Référentiel conceptuel pour les enseignants Compétences 2001. Lire les territoires d'ici et d'ailleurs (1) : Israël et Côte d'Ivoire
2001	n° 49 n° 50	Compétences 2001. Lire les territoires d'ici et d'ailleurs (2) (en préparation) Compétences 2001. Lire les territoires d'ici et d'ailleurs (3) (en préparation)